

Sommaire

Edito	p. 3
Le conseil municipal.....	p. 4
Plan de la ville	p. 5
La ville	p. 6
Vos démarches.....	p. 10
Solidarités.....	p. 15
Education.....	p. 16
Enfance - Jeunesse	p. 17
Loisirs.....	p. 18
Associations.....	p. 22
Evénements 2020	p. 25
Transports	p. 26
Contacts utiles.....	p. 27
Bien vivre ensemble	p. 30



Tél. : 01 60 03 14 14 - info@com2000.fr - www.com2000.fr
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2020
Photos, droits réservés à la Mairie de Blénod

BellOccasion

Achat/Vente de véhicules

Dépôt-vente



Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 19h non stop
RN 57 - Route de Dieulouard
54700 Blénod lès Pont à Mousson

☎ 07 83 93 97 68

Edito



*Chères Bellédoniennes,
Chers Bellédoniens,*

Je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que je vous souhaite excellente et pleine de joies.

Voici pour la troisième année consécutive, votre agenda de planification 2020, résultat d'une collaboration avec les différents partenaires qui ont une fois de plus répondu « présents » pour le financement de cet ouvrage, ce dont je les remercie vivement.

En plus de la programmation des divers événements qui vont ponctuer cette année 2020, ce livret a pour but de vous aider dans vos démarches administratives et vous faire connaître les différentes prestations qui vous sont proposées. Cette année encore, notre priorité sera de préserver et même d'augmenter les services de proximité nécessaires à votre « Bien-Vivre » à Blénod.

Le dynamisme de notre commune, que ce soit aux niveaux culturel, sportif, associatif, social ou administratif, est entretenu grâce à l'investissement et au travail des bénévoles, des équipes municipales et des élus en place, mais aussi par la présence des commerces, entreprises et industries de notre territoire. C'est pourquoi nous veillerons particulièrement cette année encore, à défendre ces activités, sources d'emplois et de services supplémentaires.

Je réitère avec plaisir et sincérité tous mes souhaits de réussite et d'épanouissement pour cette année 2020.

*Le Maire,
Bernard BERTELLE*

2



M^{me} DUGAS Marie-Isabelle

Ouvert du mardi au vendredi :

9h30 - 12h30 / 14h - 19h

Samedi : 18h

Parking à proximité

Seconde paire offerte

14 rue Victor Hugo - 54700 Pont-A-Mousson

09-53-62-23-08

beloptic-pontamousson.monopticien.com



KEV PEINTURE

- RAVALEMENT DE FAÇADE
- RENOVATION INT/EXT
- PARQUET FLOTANT
- TAPISSERIE
- SOL PVC

06 89 05 71 62

54610 BELLEAU

www.kevpeinture.com

3

Le conseil municipal

Plan de la ville



Bernard BERTELLE

Maire

Stelvio FLEURY

1^{er} adjoint
Affaires sociales et logement

Maria VALLINETTI

4^{ème} adjointe
Vie associative et sportive

Michel MAUCHAUFFEE

7^{ème} adjoint
Travaux et urbanisme

Raymond VINCENT

2^{ème} adjoint
Finances
et développement économique

Evelyne MASSENET

5^{ème} adjointe
Scolaire et vacances

Nicolas BARTHELEMY

8^{ème} adjoint
Enfance, jeunesse et citoyenneté

Sylviane GARDELLA

3^{ème} adjointe
Culture et communication

Christelle HAAKE

6^{ème} adjointe
Etat-civil et vie quotidienne

Claire TRUCHOT

Conseillère déléguée au cadre de vie
et au fleurissement

Alain FLODERER

Conseiller municipal (délégué)

Sandra BADLOU

Conseillère municipale

Rim KHELIFI-KNAF

Conseillère municipale

Audrey HUMBERT

Conseillère municipale

Dominique FAUCHER

Conseiller municipal

Bernard CHRYSOLOGUE

Conseiller délégué aux réseaux
et services informatiques

Nadine GONZALEZ

Conseillère municipale

Cédric BOURZEIX

Conseiller municipal

Martine CLAUDIN

Conseillère municipale

Hervé SCHMIDT

Conseiller municipal

Pascale BOURGUIGNON

Conseillère municipale

Julien HEZARD

Conseiller délégué aux solidarités
Correspondant - Défense

Claudy JACQUEMIN

Conseiller municipal

Zahra SOURI

Conseillère municipale

Joseph CUCCHIARA

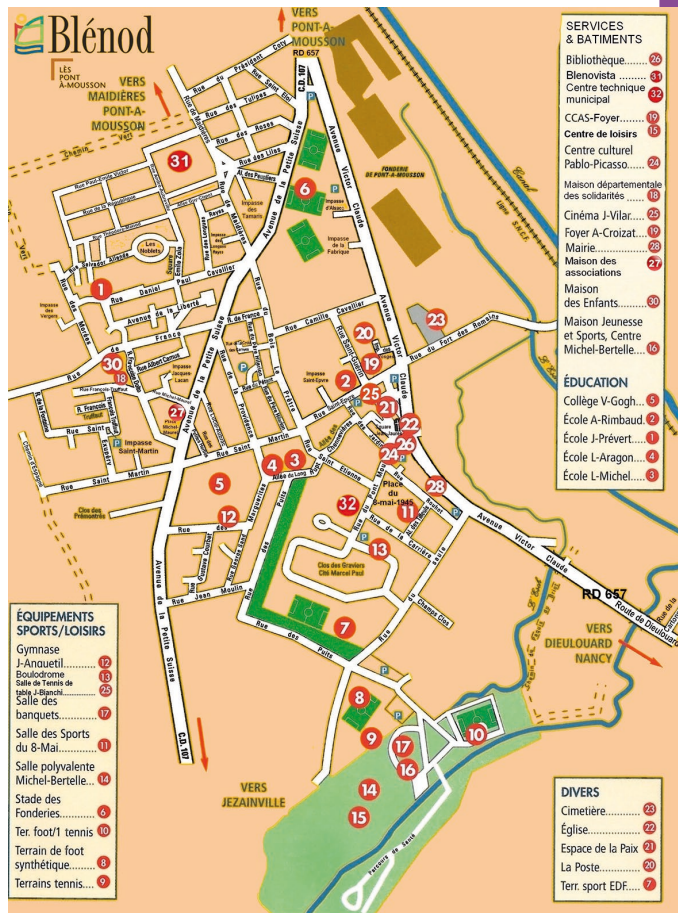
Conseiller municipal

Sandrine GUARINONI

Conseillère municipale

Emmanuel GIARDOT

Conseiller municipal





6 Blénod, un « village urbain » sur la vallée de la Moselle

Entre Nancy et Metz, Blénod est une ville comptant près de 5 000 habitants, qui se conçoit comme un « village urbain » où proximité, solidarité, environnement et innovation favorisent le bien vivre ensemble.

Elle peut s'appuyer pour cela sur les nombreuses infrastructures dont elle dispose telles que le complexe sportif « Centre Michel-Bertelle », le Centre de loisirs, la Maison de la jeunesse et des sports, la Résidence d'autonomie Ambroise-Croizat, le Centre culturel Pablo-Picasso ou encore le Cinéma Jean-Vilar.

Elle offre aux habitants un cadre de vie agréable avec notamment les coteaux de la Moselle où s'intègrent parfaitement le Cycle combiné gaz EDF et l'usine

Saint-Gobain PAM installée depuis 1856 sur le territoire.

Ce sont ces atouts et son histoire que la ville fait vivre en menant une politique qui place l'enfance-jeunesse au cœur, soutient le monde associatif, sportif, culturel, et protège la biodiversité comme le démontrent par ailleurs ses 3 fleurs « Villes et villages fleuris », ses 2 libellules « Commune nature » ; labels obtenus en 2019 et ses 2 lauriers « Ville active et spotive » décrochés fin 2018.

Blénod est par ailleurs détentrice du « Prix spécial départemental de la sensibilisation et de la protection de la biodiversité 2018 » décerné au rucher pédagogique communal et du « Prix spécial départemental 2016 » pour ses jardins familiaux.



Une ville hors du commun et cela ne date pas d'aujourd'hui...

L'arrivée des premiers Belléodoniens remonte au V^e millénaire avant J-C. (néolithique).

Ils seront remplacés par les Ligures dont la région d'origine est pour le moins étonnante puisqu'il s'agit de l'arrière-pays niçois. L'âge du bronze succède alors à l'âge de la pierre polie. Le nom de la ville remonterait à l'époque gauloise. En 1840, au lieu-dit « le Moulin », on découvrit un bas-relief en pierre représentant non seulement « des animaux fabuleux, des branches d'arbres auxquelles pendaient des fruits en forme de poires », mais aussi le soleil considéré comme un dieu par les Gaulois et appelé Belenus. Ainsi, serait né Blénod !

Sel contre poterie

De l'époque gauloise, nous retiendrons également le nom d'une tribu, la tribu des Leuques, qui participa à sa manière à l'histoire de la route du sel. Le terrain étant argileux, elle réalisait des poteries qu'elle échangeait contre du sel venant du Saulnois (vallée de la Seille), situé sur la rive droite de la Moselle. Le troc s'effectuait grâce à un gué placé au niveau de Blénod-Atton et qui constituait la seule possibilité pour traverser la rivière.



Lorsque le niveau de l'eau était trop haut, les Gaulois faisaient preuve de philosophie et patientaient, tout simplement. On retrouva d'ailleurs des traces de leurs campements au bord de la Moselle.

Mais ces ingénieux Gaulois ne sont pas les seuls à nous avoir laissé des empreintes de leur passage dans notre commune. Ainsi, des fragments d'anciennes murailles ont été découverts près de la Moselle, témoignant de la volonté des Romains de protéger les bords de la rivière. Il est vrai que non loin de Blénod, dans la vallée, était située Scarponne, la grande cité romaine de l'époque.

La tour-porche de l'église



Nous arrivons au Moyen-Âge... Blénod n'avait certes pas de château mais disposait néanmoins d'une demeure seigneuriale : le château de Bulizelle (devenu depuis le Centre culturel Pablo-Picasso).

Par ailleurs, à l'emplacement de l'église actuelle construite en 1895 se trouvait jadis une église (XIII^e siècle), dont le chœur et l'entrée forment les chapelles latérales de la bâtisse d'aujourd'hui. Son clocher, appelé par certains historiens « tour - porche », représentait un élément central de la vie de Blénod puisqu'il permettait à la population de s'y réfugier en cas de danger.

C'est à cette époque que Thibaut II (1239-1291), Comte de Mousson, décide de fonder Pont-à-Mousson. Pour agrandir sa ville, il attira les habitants des villages voisins en leur accordant une charte leur octroyant certaines libertés. C'est ainsi que les habitants de Blénod furent à l'origine du quartier Saint-Jean de Pont-à-Mousson. Par la suite, le développement de l'Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1572, amena le moulin à eau des Bénédictins à se transformer en papeterie en 1604. C'est aujourd'hui, le site du Centre Michel-Bertelle. Il en est de même pour la propriété de Saint-Martin-Fontaine, ancienne maladrerie des Antonistes située sur notre commune, qui deviendra le lieu de repos privilégié des étudiants et professeurs de Pont-à-Mousson.

La tradition raconte à ce sujet que des croix de pierre étaient érigées le long du chemin qu'empruntaient les étudiants pour se rendre à la propriété, afin d'inviter ces derniers à plus de sagesse. L'histoire ne dit pas dans quelle mesure cela s'est révélé efficace. Mais revenons à l'histoire de Blénod et plus particulièrement à une date : 1850. Celle-ci est importante car elle correspond à la construction de la voie ferrée entre Nancy et Metz, et par là même à la découverte imprévue du minerai de fer. La vie du petit village qu'était alors Blénod va s'en trouver bouleversée. L'agriculture et la vigne laisseront progressivement place à l'industrie.

L'usine à fer

Ainsi, en 1856, la première « usine à fer » s'installe ; elle deviendra l'un des principaux établissements industriels de la Lorraine : « La société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson » aujourd'hui Saint-Gobain PAM. Son développement entraîne une forte augmentation de la population de notre commune.

La cartonnerie

De même, en 1872, une cartonnerie voit le jour sur un bras du canal latéral à la Moselle. Elle fabrique du matériel d'emballage pour la « Tata », entreprise de Pont-à-Mousson qui produisait des objets en carton laqué et qui appartenait à la famille Adt originaire de Forbach.

La centrale électrique

Enfin, dans les années soixante, une centrale thermique prévue pour utiliser le charbon lorrain est construite, drainant plusieurs centaines de nouveaux habitants, avec une nouvelle impulsion économique pour notre secteur.

Depuis la fin des années 70, Blénod, jusque-là petite commune tranquille, connaît un développement important : la ville se dote d'équipements sociaux, sportifs et culturels qui font sa renommée.

Remerciements :

Roger Capla pour sa collection de cartes postales.
Le Cercle généalogique de Blénod (Messieurs Trouy et Wolff) pour les informations tirées du Livre sur Blénod

Vos démarches



En mairie

Tél : 03 83 80 43 00
220 av Victor-Claude

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
+ Permanence état-civil le samedi de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires d'été et de fin d'année).

• Etat-civil

- Naissance et patronyme : déclaration de naissance, reconnaissance de l'enfant, extrait d'acte de naissance, changement de prénom
- Mariage : dossier à compléter 3 mois avant la date souhaitée
- Acte de décès sur la commune.

• PACS (Pacte civil de solidarité)

Dossier mentionnant la marche à suivre et les justificatifs à fournir à retirer à l'accueil de la mairie au minimum 10 jours ouvrés avant la date de signature souhaitée.



• Cartes nationales d'identité et passeports

Les mairies habilitées pour établir les cartes d'identité et passeports sur notre secteur (sur rendez-vous) sont :

Mairie de Pont-à-Mousson

Tél : 03.83.81.10.68
19 place Duroc
www.ville-pont-a-mousson.fr

Mairie de Dieulouard

Tél : 03.83.23.57.18
8 rue Saint-Laurent
www.dieulouard.fr

Mairie de Nomeny

Tél : 03.83.31.30.01
3 Place de la Victoire
www.mairie-nomeny.fr

Pour effectuer une pré- demande en ligne :

www.ants.gouv.fr
+ d'info sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Le Service État-civil de Blénod, reste à votre disposition pour fournir la liste des pièces à joindre aux dossiers.

Vos démarches

En cas de perte d'une de ces pièces d'identité, déclarez-le en mairie.

• Liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste, le formulaire à renvoyer en mairie ou sur www.blenod.fr est en ligne sur le site www.service-public.fr (joindre une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une attestation en cas d'hébergement).

Cas particulier : les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge 18 ans en cours d'année et ayant effectué la démarche du recensement citoyen seront inscrits d'office. Il est toutefois conseillé aux jeunes majeurs de vérifier leur inscription auprès du service élections en mairie.

• Recensement militaire

Pour les Bellédoniens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2004.

Période 1 : né(es) entre le 1^{er} janvier et le 31 mars

Période 2 : né(es) entre le 1^{er} avril et le 30 juin

Période 3 : né(es) entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre

Période 4 : né(es) entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre

Les personnes nées avant 2004 n'ayant pas été recensées doivent se présenter indifféremment sur l'une de ces périodes. Fournir : pièce d'identité, livret de famille des parents, et justificatif de domicile récent des parents.

• Cimetière



Situé rue du Fort des Romains, il dispose de concessions en pleine terre, en caveaux cinéraires et au columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir. Horaires d'ouverture :

de 7h à 19h, du 1^{er} avril au 31 octobre, de 8h à 17h, du 1^{er} novembre au 31 mars.

• Règlementation

- **Certification conforme** : pour les documents à destination d'administration étrangère

- **Légalisation de signature** devant l'officier d'état civil rue présentation d'une pièce d'identité.



Votre partenaire sur tout le bassin Mussipontain

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

21 Avenue Marcel Ney
54530 Pagny sur Moselle

03 83 81 33 70

www.oriaimmobilier.fr



12



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
UMC**

Simple flux / Double fux
Chauffage électrique

anthonyboucher87@gmail.com
06.70.39.77.50



**URBAN PEINTURE
s.a.r.l**

Peinture Industrielle et Bâtiment
Maçonnerie

urbanpeinture@wanadoo.fr

© **03 83 81 15 49 - 06 08 21 02 90**

2 rue du Saule - 54700 Jézainville

Vos démarches

• Sacs et bacs à ordures ménagères

- Retraits de rouleaux de sacs poubelles jaunes pour le tri sélectif, une fois par an (2 rouleaux pour les foyers de 1 à 3 personnes, 3 rouleaux pour les foyers de 4 à 5 personnes et 4 rouleaux pour les familles de plus de 5 personnes).
Fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile récent

- **Remplacement de bac à ordures ménagères** (perdu ou cassé) : remplir l'imprimé à l'accueil et fournir pièce d'identité, justificatif de domicile récent et déclaration sur l'honneur en cas de perte.
Renseignements :
Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 83 87 00.

• Construire, aménager

- **Urbanisme** : permis de construire, d'aménager de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme.

- **Déclaration d'ouverture de chantier**, à l'issue de l'obtention du permis de construire : à déposer en mairie.

- **Occupation du domaine public** : lors de travaux d'eménagement/déménagement ou de livraisons, vous pouvez être contraint d'occuper le domaine public routier (trottoirs, voiries...). Cela nécessite une autorisation soit du maire, soit de la collectivité propriétaire. Il est donc nécessaire de contacter les services municipaux au minimum 15 jours à l'avance.

- **Déclaration attestant la conformité des travaux** (DAACT) pour signaler à la mairie l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Cette démarche est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire et d'un permis d'aménager.

13

terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

18 rue Pierre ADT
54700 ATTON

technigazon

Téléphone : 03 83 82 58 74

Fax : 03 83 82 58 96

Email : contact@technigazon.fr

Vos démarches



• Organiser un événement au Centre Michel-Bertelle

La salle des banquets peut être louée pour la réalisation d'événements festifs ou familiaux comptant 100 personnes maximum.

• Opération tranquillité vacances

Afin de vous aider à partir en vacances l'esprit tranquille, la police municipale en lien avec la police nationale

**+ info et formulaires en ligne sur www.blenod.fr
Pour toute autre demande, ayez le réflexe :
www.service-public.fr ou tél : 39 39**

surveille les habitations inoccupées pendant votre séjour. Formulaire à remplir en mairie ou sur www.blenod.fr/otv

• Attestation d'hébergement pour accueillir un proche

Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif. La demande est à établir par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. L'autorisation est délivrée, par le maire, si l'hébergeant remplit certaines conditions.



GARAGE EST-AUTO
54 rue de la Libération
54700 Villers-sous-Preny
Pneu - Pare-brise
Entretien et réparation toutes marques
06.11.47.36.78

Solidarités



Centre communal d'action sociale

Tél : 03 83 80 43 25
4 rue Saint-Guérin

• Maison des solidarités

Aide sociale, antenne emploi, accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap relations avec les bailleurs sociaux etc.

• Foyer Ambroise-Croizat

- **service de repas** les midis, du lundi au vendredi, dans une salle climatisée
- **goûters et animations** les après-midi dès 14h30
- **atelier « Harmonie corporelle »** le mardi et vendredi de 9h à 10h30, encadré par des éducateurs sportifs muni-

cipaux. Au programme, souplesse, équilibre, mémoire et renforcement doux, le tout dans une ambiance détendue et conviviale.

Inscription de septembre à juin.

• Aquaseniors le mercredi après-midi

Accompagnement des seniors à la piscine communautaire de Pont-à-Mousson pour une séance hebdomadaire d'aquagym; un sport doux permettant de garder la forme et de prévenir les maux dus au vieillissement tout en présentant peu de risques de blessure. Sur inscription au CCAS (participation de 1 € par séance).

• Résidence d'autonomie Ambroise-Croizat

60 logements à quelques pas du foyer.



Education

La ville dispose de cinq lieux d'enseignements. Elle propose également, toujours pour les maternelles et les élémentaires, un service de restauration scolaire au moment de la pause méridienne.



Ecoles maternelles

Ecole Jacques-Prévert

Directrice : Corinne Mirallès
Tél : 03 83 81 32 92
40 rue Salvador Allendé

16

Ecole Louise-Michel

Directeur : Thierry Gurtner
Tél : 03 83 81 20 68
Rue Saint-Martin



Groupe élémentaire

Directeur : Frédéric Lasternas
Bât Arthur-Rimbaud
Tél : 03 83 81 07 09
Rue Saint-Guérin
(Bât Louis-Aragon, rue Saint-Martin)

Collège Vincent Van Gogh

Principal : Claude Schmitt
Tél : 03 83 80 14 14
5 rue Saint-Martin



Garde et restauration périscolaire

Pour les élèves de maternelle et élémentaire
De 7h à 8h30 / De 11h30 à 13h30 / De 16h30 à 18h30
Inscriptions sur le portail famille de blenod.fr ou en mairie



CENTRE DE LOISIRS MICHEL-BERTELLE

Les enfants de 2 à 11 ans sont accueillis les mercredis de 8h à 18h30, en période scolaire, et du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, durant les vacances scolaires (sauf période de fermeture annuelle) par une équipe d'animateurs qualifiés qui proposent de très nombreuses activités suivant l'âge des enfants.

Inscriptions au minimum 5 jours ouvrés avant le début de la fréquentation.

Fournir : carnet de santé et notification aide aux vacances CAF pour les bénéficiaires.
Tél : 03 83 82 50 21

ANIMATIONS JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

Tout au long de l'année la ville propose pour les jeunes de 10 à 18 ans une multitude d'activités sur la commune, mais également des sorties ludiques, sportives et culturelles.

La carte jeunesse permet d'y accéder à des tarifs préférentiels.

- en période scolaire :
le mercredi de 13h30 à 17h
et le vendredi de 17h30 à 20h30
- pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Maison de la jeunesse et des sports du Centre Michel-Bertelle.

Enfance Jeunesse

LUOTHÈQUE



Ouverte aux enfants comme aux plus âgés, le lieu regorge de jeux de société, de construction, à utiliser sur place ou à emprunter.

En libre accès pendant les animations, il dispose d'une salle spécialement aménagée pour les enfants de moins de 6 ans qui doivent toutefois être accompagnés d'un adulte.

En période scolaire :
lundi et mardi de 14h à 16h30
mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
jeudi de 9h à 11h30
vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

En période de vacances :
lundi de 14h à 17h30
mardi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
jeudi de 14h à 17h30.

Crèche communautaire

Rue Françoise-Dolto
Tél. : 03 83 80 41 02

17

CENTRE CULTUREL PABLO-PICASSO

Pablo Picasso

www.blenod.fr/ccpp

Facebook : @ccpp.blenod

Tel. : 03 83 83 20 17

Square Jean-Jaurès

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.



À l'heure où le repli sur soi et la violence marquent la société, l'accès à la culture est primordial. La volonté de la municipalité est de conduire une action culturelle cohérente avec les enjeux locaux.

Cette année encore, la programmation proposée permet de confirmer les grands axes de la politique culturelle :

- soutenir et encourager à la création en accueillant les compagnies régionales en résidence, en réalisant des

rencontres avec les publics,
• offrir un programme culturel accessible à tous et répondant aux goûts et passions de tous,
• créer un lien permanent avec les établissements scolaires en proposant à chaque enfant de la maternelle au collège, de découvrir les différents modes d'expression tout au long de l'année scolaire.



Tout public

- Tarif plein : 12 €
- Tarif réduit : 6 € (- 12 ans, collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi)

- Détenteurs de carte jeunesse : 3 €

Jeune public

- Enfants : 3 €
- Détenteurs de la carte jeunesse : 2 €
- Adultes accompagnants : 4,60 €

Cartes d'abonnements

- pour 4 spectacles : 32 €
 - pour 7 spectacles : 49 €
- Valables uniquement pour une saison culturelle, du 1^{er} septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.*

Programmation de janvier à juillet

Je délocalise one man show d'Albert Meslay

Samedi 18 janvier à 20h30

Albert Meslay



Ce fils spirituel de Raymond Devos sillonne le pays depuis 1992 et a à son actif des milliers de représentations en France

dans des lieux humoristiques aussi mythiques que Les Blancs Manteaux, le Point-Virgule, le caveau de la République, le Casino de Paris, etc... Son sens singulier du verbe lui a permis de faire une saison chez Patrick Sébastien, une chez Michel Drucker, puis trois années à France Inter au « Fou du roi ». <http://albertmeslay.com/>
Tarifs : 12 €, 6 € et 3 € pour les adhérents à la carte jeunesse Blénod.

Bohemian Dust

Samedi 1^{er} février à 20h30



Avec « La Cheminée »
Le meilleur de QUEEN revisité par 4 musiciens accompagnés de 7 choristes ! Bohemian rhapsody, Another one bites the dust, The show must go on, I want it all... Voilà quelques-uns des succès mondiaux que

BOHEMIAN DUST fait résonner en live, plongeant le spectateur dans l'univers de ce groupe si particulier.

En première partie GUIL (Covers Folk irlandais et américains)

Tarif : 9 €

<http://bohemiandust.fr>

L'inauguration ou (in)sécurité



Samedi 21 mars à 20h30

Théâtre des Aperçus
Dans une ville résidentielle, où chacun vit paisiblement surveillé, on prépare l'inauguration.

Certains habitants se réjouissent et s'activent, d'autres médisent, s'insurgent et sabordent. Chacun a ses raisons, mais qui a tort ?

Quand un incident vient rompre la fausse tranquillité ; la bêtise, la peur et la méchanceté s'installent et provoquent la catastrophe...

Tarifs :

12 €, 6 € et 3 € pour les adhérents carte jeunesse.

Piccolo Groupe vocal Keskidiz

Samedi 4 avril à 20h30

Auteurs-compositeurs-interprètes, les cinq chanteurs de PICCOLO nous font découvrir

leur univers vocal unique, souvent avec humour, parfois avec mélancolie, mais toujours avec talent, et surprennent par leur sincérité et leur spontanéité. Au fil de textes et de chansons finement ciselées, les cinq voix rythment les battements du cœur et les élans de l'âme ou explosent dans une apparente folie théâtrale. P!CCOLO pétille comme les bulles d'un savoureux champagne et touche par son plaisir du chant et de l'expression musicale, par son jeu théâtral et par son énergie communicative.

Durée : 1h15 sans entracte

Tarifs : 12 €, 6 € et 3 € (adhérents carte jeunesse).



Crédit photo : Grégory Jacquier

Qui va changer l'ampoule ? Tant que je peux... Le plus longtemps possible !



Jeudi 7 mai à 15 h
Cie du Jarnisy
Vie, dignité et bonheur ! Bien vieillir ça se fait ? Il est bien sûr question de la vie dans ce spectacle. De ce qu'on en fait, de ce qu'on laisse de notre histoire, de notre arrangement avec le

passé : acceptation et abandon, à la fois lucidité et déni, refus, mais aussi fantaisie, courage et obstination, combat. TANT QUE JE PEUX QUOI !

www.jarnisy.com

Tarif unique : 6 €



Minera Nueva

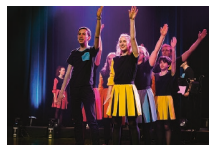
Samedi 9
mai à 20h30

Quartet Minera - Flamenco
Minera c'est la rencontre de 4 artistes issus de différents horizons. La danse, la guitare, la contrebasse et les percussions sont complices pour bousculer les codes traditionnels et proposer un flamenco qui flirte avec le jazz, les rythmiques cubaines, le rock et la danse contemporaine.

www.minera-flamenco.com

Tarifs : 12 €, 6 € et 3 € adhérents carte jeunesse.

Chœur d'ados du Tourdion



Avec «La Cheminée»
Samedi 16 mai à 20h30
Les Ados du Tourdion
ce sont 30 choristes âgés de 14 à 20 ans sous la direction de Lucille CRIERE.
Un répertoire de chansons françaises actuelles et éternelles.
Un spectacle musical haut en couleurs, tonique et inventif.

Une configuration innovante mêlant chant, chorégraphie et théâtre.

Un dynamisme communicatif.
Des ados complices et passionnés !
Une bande de jeunes pétillants et débordants de vitalité !

Tarif : 8 €

En première partie :
Chorale du collège Van Gogh
de Blénod

Léon Blum où le rendez-vous manqué



Samedi 6 juin à 20h30
Cie La Chimère
Juin 1936, le Front Populaire a gagné les élections.
Un immense espoir gagne la France entière. Congés payés, hausse des salaires, culture pour tous : une ère nouvelle s'annonce pour le peuple qu'on écoute enfin.
Mais les ennemis de Léon Blum attendent leur heure et préparent leur revanche. Le dirigeant du Front Populaire et ses alliés doivent alors affronter ces forces hostiles qui tentent de semer la discorde dans leurs rangs.

Soutenu par sa famille, ses amis, mais de plus en plus préoccupé par l'état de santé de sa femme Thérèse, son soutien de toujours, Léon Blum ira à la rencontre de son destin jusque dans les geôles du gouvernement de Vichy.

<https://lachimere.pagesperso-orange.fr>

Tarifs : 12 €, 6 € et 3 € (adhérents carte jeunesse)

Les Frères Zazo



Avec «La Cheminée»
Lundi 13 juillet dès 19h
Centre Michel-Bertelle
Entrée libre
Big Band du début des années 30, illustrant l'euphorie qui habitait les nuits de cette époque, où le Jazz est là au service de la danse, de la fête, et de l'insouciance. Des chemises trempées, des bruits de talons qui nous donnent le tempo... Pas de doute, les Frères Zazo sont en train de jouer !

www.facebook.com/FreresZazo

Cinéma Jean-Vilar

www.blenod.fr/cine
f @ccpp.blenod
Tél : 03 83 82 27 36
3 rue Saint-Epvre
Programmation « grand public » et « art et essai » les week-ends, lundis et autour d'animations « jeune public » certains mercredis.

Conservatoire communautaire Jean-Wiener

Tél : 03 83 83 14 38

Médiathèque communautaire Jean-Jaurès

Tél : 03 83 83 22 57

Associations

ACPG-CATM-TOE et veuves de Meurthe et Moselle
GUILLLEMIN Chantal Secrétaire
2 Rue Pierre Fontaine
54700 JEZAINVILLE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

ROS José P^{dt}
94 av de Metz
54700 PONT A MOUSSON
ros.nicole@neuf.fr
03 83 81 22 11 ou 06 19 02 24 73

ANCIENS DE PONT A MOUSSON SA et Saint Gobain PAM

HANNEQUIN Daniel P^{dt}
35 av Victor-Claude
54700 BLENOD LES PAM
danielhannequin@orange.fr
09 67 48 03 51 ou 06 76 64 73 95

ASSOCIATION AMBROISE-CROIZAT

NIEL Claudine P^{dte}
5 Impasse Saint Epvre
54700 BLENOD LES PAM
patrice265@wanadoo.fr
06 78 14 21 33

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE (ACCA)

NEUVILLER Vincent P^{dt}
170 rte de Pont-à-Mousson
54700 LESMENILS
pouna54@hotmail.fr
06 88 83 89 32 ou 03 83 83 17 33

ASSOCIATION DES GRAVIERS

VALLINETTI Denis P^{dt}
29 Clos des gravières
54700 BLENOD LES PAM
vallinetti.denis@neuf.fr
06 68 17 22 13

ASSOCIATION DES PAM-LIER

OUABOUZ Mohamed P^{dt}
Maison des associations / Place Michel-Maurel (à côté de l'entrée M)
54700 BLENOD LES PAM
mohababouz@gmail.com
06 08 81 15 92

ATHLETIC COB

JAKUBOWSKI André P^{dt}
9 rte de Toul
54700 JEZAINVILLE
andre.jakubowski2@wanadoo.fr
09 67 24 27 18 ou 06 28 23 15 42
dès 7 ans

BALTRAP CLUB IEG Bd

REMY Jean-Philippe P^{dt}
3 rue Victor-Prouvé
54380 DIEULOUARD
jean-philipperemy@orange.fr
03 83 23 73 04
dès 12 ans

BMHB

PELLUCHON Jean-Pierre P^{dt}
38 ter bd de Riollès
54700 PONT A MOUSSON
j.p.pelluchon@neuf.fr
06 98 54 22 37
dès 3 ans

BELLEDOCATS

DESLOGES Gaëlle P^{dt}
14 rue du bois le prêtre
54700 BLENOD LES PAM
06 87 79 30 99

BLENOD ANIMATION LOISIRS (BAL)

ADRIAN Hubert P^{dt}
Maison des associations / Place Michel-Maurel (à côté de l'entrée M)
54700 BLENOD LES PAM
h.adrian0@laposte.net
03 54 95 24 70 ou 06 60 30 49 15

SECTION ART FLORAL (BAL)

DAHLER Madeleine Responsable
madeleine.dahler81@orange.fr
06 75 42 72 27

SECTION COUTURE (BAL)

PARISSET Marie Responsable
marie.pariset@orange.fr
06 72 60 63 07

BLENOD BAD LOISIR

BOYER Patrice P^{dt}
17 Clos des Gravières
54700 BLENOD LES PAM
blenodbadoisir@gmail.com
06 74 49 53 61

BOURSE AUX VETEMENTS DE BLENOD

DUPONCEL Martine P^{dte}
14 Pré Hayer
54700 PONT A MOUSSON
boursesvet.eablenod@gmail.com; martine.duponcel@icloud.com
03 83 81 80 05

CERCLE GENEALOGIQUE

HUSSON Charles P^{dt}
Maison des associations / Place Michel-Maurel
charles.husson@neuf.fr
03 55 07 24 29 ou 06 09 94 54 27
dès 10 ans

CERCLE MODELISTE LORRAINE

PERRET Mathieu P^{dt}
Chez Fabrice Picard / 11 rue des Marguerites
54700 BLENOD LES PAM
fpicard102@gmail.com; jpperret1@gmail.com
06 61 96 97 41
dès 8 ans

CHOPPER FREAKERS BAND

BARZYCKI Dominique P^{dt}
Maison des associations / Place Michel-Maurel (à côté de l'entrée M)
54700 BLENOD LES PAM
dbarzycki@mazet.fr

COB CYCLOTOURISME

SIBENALER Alain P^{dt}
220 ter Av Victor Claude
54700 BLENOD LES PAM
cob.cyclotourisme@wanadoo.fr
03 83 82 26 58
dès 5 ans

COB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

SOBCZYK Claudette P^{dte}
3 Rue Salvador Allende
54700 BLENOD LES PAM
claudette.sobczyk@sfr.fr
06 79 60 80 36 ou 03 83 82 21 35

COB RANDONNEE PEDESTRE

SIBENALER Alain P^{dt}
220 ter Av Victor Claude
54700 BLENOD LES PAM
cob.randopedestre@wanadoo.fr
03 83 82 26 58
dès 8 ans

COB TENNIS

BARBIER Fabrice P^{dt}
38 bis Grande Rue
54700 JEZAINVILLE
fabrice.barbier11@free.fr
06 81 84 16 51
dès 5 ans

COB TENNIS DE TABLE

SCHMIDT Véronique P^{dt}
10 rue François-Truffaut
54700 BLENOD LES PAM
veroniqueschmidt@orange.fr
06 43 04 81 93
dès 6 ans

CS&OB FOOTBALL

CRILLON Raynald P^{dt}
40 Avenue Victor Claude Stade
des Fonderies
54700 BLENOD LES PAM
blenod.cs@meurtheetmoselle.lgef.fr
06 64 06 49 29 - dès 5 ans

FETE DES ÉCOLESS

CINTI Nicolas P^{dt}
Ecole Arthur Rimbaud
54700 BLENOD LES PAM
fete.des.ecoless@outlook.com
06 12 74 12 85

JUDO CLUB

WITTMAN Marc P^{dt}
10 av Guynemer
54700 PONT-A-MOUSSON
carlito.way@hotmail.fr
03 83 81 20 27 ou 06 09 26 26 26
dès 5 ans

LA CHEMINÉE THERS-LIEU

La Cartonnerie
lacheminee@outlook.com

LES FINS PECHEURS

GENNESON Julien P^{dt}
10 Grand Rue
54380 GRISOURT
aappmablenodsecretariat@yahoo.fr
06 71 64 76 60

LES OISEAUX DE PASSAGE

BOURGUIGNON Daniel P^{dt}
Centre Culturel / Square
Jean-Jaurès
54700 BLENOD LES PAM
daniel.bourgui@gmail.com
06 76 25 08 02

PETANQUE CLUB

LEJAILLE Robert P^{dt}
6 Clos des Gravières
54700 BLENOD LES PAM
robert.lejaille@wanadoo.fr
03 83 82 13 83

PREMIERS PAS

TOULY Sabrina P^{dt}
8 Rue du Pont Mouja
54700 BLENOD LES PAM
sabrina.touly@yahoo.fr
07 50 29 88 67

UNE ABEILLE, UN RUCHER, LA VIE

MEYER Laurence P^{dt}
54700 BLENOD LES PAM
abeilles.blenod@gmail.com
07 66 39 98 15

VOLLEY LOISIRS BLENOD

HENRION Jean-Paul P^{dt}
22 rue Camille-Cavallier
54700 BLENOD LES PAM
henrionjp@wanadoo.fr
06 71 42 36 85 ou 03 83 82 80 77
dès 18 ans

VTT BLENOD

GUILLEMIN Claude P^{dt}
220 ter Av Victor Claude
54700 BLENOD LES PAM
06 85 31 64 50
dès 7 ans

WIELICZKA

CALMES-SZURCZEC Francine P^{dt}
15 rue des Marguerites
54700 BLENOD LES PAM
wieliczka.blenod@wanadoo.fr
03 83 81 00 85 ou 06 87 45 13 81



Janvier

Mer 8 - Don du sang au foyer
Jeu 9 - Vœux du maire aux seniors
Ven 10 - Vœux du maire à la population
Sam 11 - Récompenses aux sportifs

Février

Dim 9 - Ça marche & ça roule
Jeu 13 - Goûter seniors St-Valentin
Lun 17 - Ven 28 - Centre de loisirs : session hiver
Dim 23 - Compétition de vol circulaire indoor

Mars

Mar 10 et Mer 11 - Bourse aux vêtements enfants et bourse aux vélos
Dim 15 et 22 - Elections municipales
Mer 25 - Repas seniors carnaval

Avril

Mar 7 - Mer 8 - Bourse aux vêtements adultes
Mer 8 - Don du sang au foyer
Sam 11 - Chasse aux œufs
Mar 14 - Ven 24 - Centre de loisirs : session printemps
Sam 25 et Dim 26 - Une rose un espoir
Dim 26 - Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

Mai

Ven 8 - Commémoration de la Victoire de 1945
* - Braderie-occas/jeunes
Dim 17 - Belléotrail
Mer 20 - Dim 24 - Fête foraine

Juin

Dim 14 - Repas dansant de l'association Ambroise-Croizat
Sam 20 - Dim 21 - Chopperfest de la moto

Evénements 2020

Juillet

Lun 06/07 - Mer 26/08 - Centre de loisirs : sessions été
Lun 13 - Feux d'artifice et bal populaire
Mar 14 - Cérémonie de la Fête nationale

Août

Lun 17 - Don du sang au foyer
Jeu 27 - Ven 28 - Distribution des fournitures scolaires

Septembre

Mar 1^{er} - Rentrée scolaire
Sam 5 - Fête des associations
* - Brocante du personnel de la ville
Dim 27 - Jouons en famille à la ludothèque

Octobre

* - Spectacle d'ouverture de la saison culturelle
Ven 16 - Soupe de la solidarité
Dim 18 - Fête du livre
Lun 19 - Ven 30 - Centre de loisirs : session automne
Mer 28 - Don du sang au foyer

Novembre

Mer 11 - Commémoration de l'armistice de 1918

Décembre

Sam 5 - Défilé-spectacle du Saint-Nicolas
Ven 11 - Distribution des colis de Noël aux seniors
Dim 13 - Banquet de Noël des seniors

* Dates prévisionnelles

Transports

« Le Bus urbain » réseau communautaire

La Ville est desservie par deux lignes de transports urbains et une ligne de transport interurbaine, permettant aux Bellédonniens de rejoindre notamment Pont-à-Mousson, Dieulouard, Montauville, Jezainville, Belleville, Autreville, Pompey, Frouard ou encore Nancy.

Ligne 1 : Jezainville-Norroy

Ligne 2 Pont-à-Mousson-Jezainville

Agence à la gare ferroviaire

8 place Thiers à Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 81 37 21
+ info www.resealebus.com

Transport régional par bus et train avec « Fluo Grand-Est »



Pour vos déplacements du quotidien ou occasionnels dans le Grand Est, la Région vous propose un service de transport par trains et cars régionaux ainsi que, par autocars interurbains et dédiés aux transports scolaires.

14 lignes régulières de bus en Meurthe-et-Moselle

Ligne R330 Pont-à-Mousson - Nancy



3 arrêts à Blénod

Fonderies, La Poste et avenue Victor-Claude
+ info www.fluo.eu

Maison de la Région de Nancy
4 rue Piroux
Tél : 03 87 33 67 40

Le train

Gare SNCF

(à 3 minutes en voiture de Blénod)
Place Thiers à Pont-à-Mousson
Gare Lorraine TGV
RD 910 - 57420 Louvigny

Une navette « Le Bus » existe depuis la gare de Pont-à-Mousson (sur réservation : 03 83 81 11 34)
Tél gares : 36 35

L'autoroute

L'autoroute A31 vous amène aux portes de Blénod.
Cette portion d'autoroute est totalement gratuite.

L'avion

L'aéroport

Metz/Nancy Lorraine.
(à 20 minutes en voitures)
Route de Vigny
57420 GOIN
Tél : 03 87 56 70 00
+ info lorrainearport.com



Contacts utiles

Urgences

Numéro d'appel européen pour tout service d'urgence :
112

A partir d'un téléphone fixe ou d'un portable, gratuitement, même sans crédit, sans carte SIM et sans avoir préalablement entré le code PIN.

En France, le 112 redirige sur les numéros 15, 17, 18, 115 et 119.

Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales : 18
SAMU : 15

Samu Social - Secours aux sans-abris : 115

Police secours ou gendarmerie : 17
Allo enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919
Drogues infos services :
0 800 23 13 13

Santé

Hôpitaux

Centre hospitalier de Pont à Mousson et de Pompey Lay-Saint-Christophe
Place Colombé
à Pont-à-Mousson
03 83 80 20 00

Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Nancy : 03 83 85 85 85

Centre anti-poison et de Toxicovigilance de Nancy :
03 83 22 50 50

Pôle médical Saint-Martin (nouveau)

12 bis rue Saint-Martin à Blénod

Médecins généralistes

Robert Georges :

03 83 82 09 70

Solène Royer (successeur de Philippe Masson) :

03 83 82 12 15

Yannick Kollmann :

03 72 75 00 57

Cabinet infirmier

Muriel Blanchard - Laetitia Rivault - Gaetan Barbier :

03 83 82 46 79

Orthophoniste

Laurine Kurzawa :

06 13 95 17 99

Psychologue

Caroline Mathiot :

06 35 40 25 79

Médecins généralistes

Fabienne Alizé

128 av Victor Claude

Tél : 03 83 82 42 04

Cabinet des Dr Didion et Vibert

57 Av Victor-Claude

Tél : 03 83 81 05 84

Contacts utiles

Cabinet médical de garde SOS Médecin 24/24H

Consultations samedi de 8h à 12h et dimanche de 8h à 20h, après :
appel du SAMU ou de Médi-garde 0 820 33 20 20
Bâtiment annexe à l'arrière de la mairie
accès par le parking
Tél : 3624

Pharmacie de garde : s'adres-ser au Commissariat de police
Place Saint-Antoine
à Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 80 40 80

Caisse primaire d'assurance maladie

CPAM de Pont-à-Mousson
708 rue du Bois le Prêtre à Pont-à-Mousson
Tél : 36 46

Animaux

Vétérinaire

Cabinet Peter Ketelers
Tél : 03 83 82 06 63
22 bis rue Saint-Epvre

Animaux abandonnés

Signaler en mairie

Administrations et services publics

LA POSTE bureau de Blénod

132 avenue Victor-Claude
Tél : 36 31

Tourisme mussipontain

52 place Duroc
à Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 81 06 90

Communauté des communes du bassin de Pont-à-Mousson

Chemin des Clos
à Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 87 87 00

28 Dentistes :

Anne Lyse Dosdat
Lilian Liebaut

Christian Malher
128 av Victor-Claude
Tél : 03 83 82 11 61

Claude SAVRE
90 av Victor-Claude
Tél : 03 83 83 18 25

Infirmiers :

Cabinet Sébastien Chabot
et Jérôme Gracz

128 av Victor-Claude
Tél : 03 83 82 87 60

Cabinet Jennifer Gazeau
Julie Blaise

Delphine Limousin
4 rue Saint-Etienne
Tél : 03 83 80 16 31

Pharmacies :

Pharmacie de la Petite Suisse :
03 83 81 03 14

Pharmacie Pommier-Lejaille :
03 83 81 21 76

Contacts utiles

Syndicat d'assainissement Cycle d'eau

Station d'épuration
Chemin de la Grande Corvée
à Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 82 14 93

Pôle emploi

158 rue Pierre Adt
à Pont-à-Mousson
Tél : 39 49

Centre des finances publiques

16 rue Raugraff
à Pont-à-Mousson
Tél : 03 83 81 05 74

Caisse d'allocations familiales

Point d'accueil sur rendez-vous
à la Maison de la formation
8 rue de la poterne
à Pont-à-Mousson
Tél : 0 810 25 54 10

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1 rue du Préfet Claude-Erignac
à Nancy
Tél : 03 83 34 26 26

Hôtel de région Grand-Est

1 place Gabriel-Hocquard
à Metz
Tél : 03 87 33 60 00

Allô Service Public

(renseignement administratif
interministériel)
Tél : 39 39

Médiateur national de l'énergie

Autorité publique indépen-dante créée par la loi qui a pour mission d'informer, de conseil-ler et de protéger les consom-mateurs d'énergie (service 100% gratuit)
N° vert : 0 800 112 212

Centre d'affaires

Blenovista

Rue de Maidières
Tél : 03 83 87 88 89
contact@blenovista.com



Commerce



Déjections canines : Utilisez l'un des dix distributeurs de canisacs.

Déjections canines :

Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



Assurez vos responsabilités,
c'est plus de propreté !
Tout contrevenant est passible d'une amende de 68 €

Un propriétaire peut promener son chien afin qu'il fasse ses besoins à condition de ramasser ses déjections.

N'hésitez pas à vous servir dans l'un des dix distributeurs de canisacs implantés sur la commune.

Les contrevenants risquent une amende de 68 € minimum.

Chiens de compagnie : tenez-les en laisse

Un chien sera considéré comme divagant s'il n'est plus sous la surveillance de son maître, hors de portée de sa voix ou d'un instrument permettant de le rappeler. Il l'est également dès qu'il s'éloigne à plus de 100 mètres de son

propriétaire ou s'il est livré à son seul instinct.

Les personnes qui le croisent peuvent alerter les services de police qui, par le biais de la fourrière animale, interviendra pour sa capture et dressera un procès-verbal d'un montant minimum de 35 €.

La loi est différente pour les chiens dangereux qui, eux, doivent être tenus en laisse et muselés.

Chats errants : ne les nourrissez-pas



Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons selon le règlement sanitaire départemental.

Pour la prise en charge d'un animal errant non identifié : signalez-le en mairie.

Bruits de voisinage : respectez les horaires

Les bruits dit « de voisinage » comprennent les bruits « de comportement » (d'une chose dont une personne a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité) ou bruits domestiques ; les bruits provenant d'activités professionnelles ou d'activités culturelles, sportives ou de loisirs et les bruits résultant de chantiers.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés, par arrêté préfectoral, uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le tapage nocturne ou diurne est puni d'une contravention de minimum 68 €.

Barbecue et voisinage : n'en abusez-pas

Fumées incommodes, odeurs tenaces, dangers d'incendie... La belle saison invite à la cuisine au barbecue, mais

cela génère parfois des désagréments pouvant aboutir à des conflits de voisinage.

Que l'on habite une maison ou un appartement, il n'existe pas de restriction concernant l'utilisation d'un barbecue qui, si elle est occasionnelle, n'est pas considérée comme un trouble du voisinage.

Cependant elle est réglementée, il ne faut donc pas en abuser.

Eaux usées : ne les déversez pas sur l'espace public

Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (l'eau provenant des WC) et les eaux grises (l'eau provenant du lavabo, de la cuisine, du linge...).

Toute projection de ces eaux, en l'état, est interdite sur la voie publique et dans la nature car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc, au préalable, être traitées pour prévenir les risques de pollution.

Le syndicat d'assainissement de l'agglomération de Pont-à-Mousson est Cycle d'eau.

Bien vivre ensemble

Déchets : ne les brûlez pas

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit.

Utilisez l'une des déchetteries la Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson. Pour cette infraction, le montant de la contravention prévue par le règlement sanitaire départemental peut atteindre 450 €.

32

Il est également interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sur tout ou partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures.

Trottoirs : entretenez et débroyez-les

Les riverains ont l'obligation de déneiger et débroyer devant leur habitation.

Cette obligation s'impose au locataire ou propriétaire d'une maison individuelle ou au syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.

Si les mesures de sécurité n'ont pas été prises, la victime peut engager la responsabilité :
- du locataire ou du proprié-

taire si le trottoir jouxte une maison individuelle,
- du syndicat des copropriétaires et/ou du syndic de copropriété si le trottoir jouxte un immeuble en copropriété.

Le centre technique municipal distribue gratuitement chaque hiver un seau de sel de déneigement.

Suivez les dates sur
www.blenod.fr/agenda

Plantations : respectez la distance

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain.

Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

+ d'infos :
www.service-public.fr



4 adresses pour mieux vous servir

144 avenue Victor Claude- BLÉNOD - 03 83 82 57 09

109 avenue Victor Claude - BLÉNOD - 03 83 80 97 84

30 rue Victor Hugo - PONT-À-MOUSSON- 03 83 80 98 07

17 rue de l'Abbé Paul Varney - NORROY



POUR LES ALLUMÉS

EDF invite petits et grands à mieux comprendre la production d'électricité au travers de visites et animations pédagogiques gratuites !



CENTRALE DE BLÉNOD

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

03.83.80.38.80

CIP-BLENOD@EDF.FR



MATÉRIEL MÉDICAL & PARAPHARMACIE LA PETITE SUISSE

Du lundi au vendredi

8h15-12h15 / 13h30-19h30

Le samedi

8h15-12h15 / 13h30-18h00

03 83 81 03 14

www.pharmacie-de-la-petite-suisse.fr

47 Avenue Victor Claude

54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson



W-AUTO

Achat - Vente

Tél: 07 83 38 38 58

W-AUTO

Adresse:
4 Route De Dieulouard
54700 Blénod-Lès-Pont-à-Mousson


 : W-AUTO
 Site Web: www.wauto.fr
 E-Mail: wauto54@hotmail.com

Le Royal

TABAC • LOTO • PRESSE • PMU

Ouvert du lundi au jeudi de 7h à 19h
Vendredi - Samedi de 7h à 20h
Dimanche de 8h à 13h

146 avenue Claude Victor
54700 BLENOD LES PONT A MOUSSON

03 83 81 06 59



AGENDA 2020



www.blenod.fr
@blénod.pam